

Image not found or type unknown



Précautions avant séparation

Par **tomy21**, le **19/08/2010** à **11:25**

Bonjour,

Je suis pacsé avec ma compagne, avec laquelle j'ai eu 2 enfants, et avec qui je partage ma vie depuis 9 ans. Notre couple bat de l'aile depuis 2 ou 3 ans. J'ai rencontré une autre femme depuis 6 mois et avec ma compagne, nous avons décidé de nous séparer et de vendre la maison.

Je suis propriétaire de cette maison en mon nom propre.

Qu'est-elle en droit de me demander sur le plan financier pour compenser ses apports pour l'entretien et les investissements dans la maison, pour la garde des enfants, ainsi que pour la pension alimentaire, sachant que je gagne environ 2 fois plus qu'elle.

Par ailleurs, puis-je quitter mon domicile avant la vente de celui-ci, sans précaution préalable. Ne risque-t-elle pas de mettre en avant un abandon de domicile ?

Merci d'avance pour vos conseils.

Cordialement,